



www.coganconsulting.com



cogan@coganconsulting.com



+33 (0)3 28 59 98 28



Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.
Texte de référence : Arrêté du 2 mai 2005 relatifs aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour se présenter à la formation, le stagiaire doit remplir les conditions suivantes :

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience ou être titulaire du diplôme SSIAP2, ERP 2 ou IGH 2 avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Déroulé de formation :

- Séquences pédagogiques en salle de formation, équipé d'ordinateur, vidéo projecteur, de tableau blanc de paperboard.
- Exercices pratiques par des mises en situations (étude cas)
- Chaque apprenant se verra remettre les livres réglementaire dès le premier jour de formation
- Des visites applicatives sont prévues durant la formation (le déplacement est à la charge de l'apprenant)

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Obtention du diplôme SSIAP 3 :

- Un QCM
- Une rédaction d'une notice de sécurité incendie étude de plan
- Un oral (interrogation sur la pratique quotidienne de la fonction de chef de service) évaluées par un jury présidé par le directeur du SDIS ou son représentant.



: 31 jours (216 heures) et 7 heures d'examen



: 10 personnes maximum



: Nous contacter



: Calendrier sur le site www.coganconsulting.com

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika

PROGRAMME DE FORMATION

Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes

SSIAP 3 Agrément préfectoral N°0026



PROGRAMME

PARTIE 1 : LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

PARTIE 2 : LA SECURITE INCENDIE ET LES BATIMENTS

- Matériaux de construction
- Etudes de plans
- Outils d'analyse

PARTIE 3 : REGLEMENTATION INCENDIE

- Organisation générale de la réglementation
- Classement des bâtiments
- Disposition constructives techniques
- Moyens de secours
- Visites
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

PARTIE 4 : GESTION DES RISQUES

- Analyse des risques
- Réaliser des travaux de sécurité
- Document administratif

PARTIE 5 : CONSEIL AU CHEF D'ETABLISSEMENT

- Information de la hiérarchie
- Vielle réglementaire

PARTIE 6 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SECURITE

- Commissions de sécurité

PARTIE 7 : MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions du droit de travail
- Notions du droit civil et pénal

PARTIE 8 : BUDGET DU SERVICE DE SECURITE

- Suivi budgétaire du service e
- Fonction d'achat
- Fonction maintenance

EXERCICE D'APPLICATION DES NOTIONS

